ALSACE PROTECTION SOCIALE

Le mot du dirigeant

A travers la confiance que vous nous témoignez au quotidien, être Courtier en Assurances & Conseil en Protection Sociale nous confère une responsabilité forte que nous mesurons pleinement.

Que ce soit en matière de remboursement de frais de Santé, d'indemnités journalières, de retraite, de liquidation de vos droits, d'Epargne, pour vous, Professions libérales, Dirigeants et pour vos engagement en tant qu'employeur, les sujets sont d'importances et touchent des éléments sensibles de votre vie personnelle et professionnelle.

Pour répondre au mieux de vos intérêts et limiter au maximum le risque d'ALEAS, nos recommandations et nos conseils nécessitent une expertise forte dans une matière en constante évolution.
Solidité, fiabilité, expertise, discernement voilà les qualités que nous privilégions dans notre approche pour vous accompagner et vous servir.

Mais dans cette démarche, nous n'oublions pas, également, de mettre la relation humaine au cœur de nos échanges afin de vous faire profiter de l'ensemble de nos savoir-faire avec bienveillance.

Faire appel à nos services, c'est pour vous, l'Assurance de bénéficier d'un travail qualitatif, d'un vrai service de proximité et d'un niveau de disponibilité et de réactivité maximum.

Faire appel à nos services, c'est pour vous, l'Assurance de faire appel à un vrai spécialiste des sujets liés à la protection sociale du Dirigeant et de ses salariés.

Alors, n'hésitez plus, contactez-nous.

Sébastien VONESCH
Gérant - Fondateur